

Cap à l'amont



Email : ms.esmeralda@proximus.be

N°68 – 15 Mars 2011



Assemblée générale le Samedi 2 Avril à 9h00 La Glissoire vous invite Au JE SERS

Tous les bateliers sont invités à participer aux débats et échanges d'idées
Seuls les adhérents à jour de leur cotisation prendront part aux votes

A l'ordre du jour :

- Le point sur la batellerie depuis les grèves de Mai /juin 2010
- Le point sur la refonte des contrats types
- Les relations avec la CNBA, réforme des statuts de la Chambre, information et formation...
- La démarche sur l'hygiène, la sécurité et le cadre de vie des bateliers
- Questions diverses e(avenir de la profession, AIS, nouveau fuel, CDNI...)

...et le monde sera ce que nous le ferons (Michel Fugain)... venez vous exprimer, critiquer, proposer !!! pour avancer ensemble.

Notre dame de L'Isle : En Forme de provocation ! ...et au nom de la Sécurité !!!



Notez le plot d'appui sous lequel le plat bord va se bloquer : dégâts assurés si le niveau d'eau remonte



Batelier = sportif ou Kamikaze ?

Le port GSM de Notre dame de l'isle innove : l'escalier d'accès pour les bateliers qui venaient à cet appontement n'était déjà pas spécialement pratique et présentait un caractère bien dangereux d'avoir à sauter sur le plat bord...Mais le port a trouvé qu'il fallait prévoir qu'un ouvrier ne voie pas clair et continue de descendre l'escalier pour tomber dans l'eau...alors on a soudé des tubes deux marches au dessus. Le batelier doit maintenant sauter d'un peu plus haut ! ! !...et il ne peut même pas mettre une passerelle de l'escalier jusqu'aux écouteilles.

Réponse merveilleuse du port au Batelier : « c'est la DRIRE qui nous a obligé à faire ces modifications pour la sécurité...de nos ouvriers ! »...La DRIRE ??? késekça ???...une administration (une de plus) qui n'a aucune compétence pour juger de l'impact de ses directives sur la sécurité des bateliers, mais c'est tellement secondaire pour eux direz vous.

La Glissoire a proposé à Mr Papinutti d'organiser une visite sur site pour chercher à comprendre comment on arrive à une telle situation grotesque qui prend l'allure de provocation et pour élaborer un projet de directives applicables à la construction des postes de chargement...à ce jour, aucune réponse ne nous est parvenue.

LE PONT DE BLARINGHEM

A la suite de la menace d'effondrement du pont de Blaringhem, la navigation a été interrompue près de 15 jours dans un premier temps puis à nouveau quelques jours pour l'enlever avec une grue (voir Capalamont N°67).

A l'occasion de ce fâcheux incident qui porte préjudice une nouvelle fois à des confrères bloqués de longues journées, il faut noter la démarche exemplaire qui a conduit à une entente remarquable entre la permanence de la CNBA de Douai assurée par Florence Lhopital (bateau COSMA) et le représentant sur place de La Glissoire (Laurent Leperck du Squal) qui ont su mettre en œuvre les démarches d'information aux bateliers immobilisés.

Tous nos remerciements à ces deux militants de la cause batelière, sans oublier la réaction très positive de la cellule développement transport de la direction régionale de VNF à Lille qui a eu le souci, en accord étroit avec nos collègues, de répondre rapidement à l'attente des bateliers pour mettre en place les directives pour les indemnités : je mets en pièce jointe la copie de la circulaire diffusée par VNF qui précise les conditions d'indemnisation des bateliers bloqués.

Florence Lhopital m'indique que le bureau de Douai de la CNBA est à la disposition de ceux qui le souhaitent et qu'il est essentiel de fournir copie de la convention ou du connaissance ou de la lettre de voiture pour que le dossier soit examiné : une attestation d'un affréteur ne servira à rien.

Par ailleurs, avant d'accepter l'indemnisation forfaitaire proposée par VNF, demandez à votre comptable de faire une estimation du préjudice subi pour vérifier quelle formule est la plus avantageuse.

N'hésitez pas à nous contacter pour toute anomalie (consécutive à cet arrêt (surestaries refusées ou pénalités quelconques...))

Enfin, dernier conseil, conservez soigneusement la « note d'information de VNF » ci jointe : dans tous les cas d'interruption de navigation, les règles précisées dans ce document doivent s'appliquer (au nord, au sud, à l'est ou à l'ouest...).

Chômages PORT DE DUNKERQUE

Un avis à la batellerie nous signale que les écluses d'accès au Port de Dunkerque vont être fermées à la navigation :

- | | | | |
|------------------------|-----------------------|----|-------------------------|
| - Ecluse des Dunes | du jeudi 28 Avril | au | mardi 17 Mai 2011 |
| - Ecluse de Mardyck | du lundi 2 Mai | au | mardi 19 Mai 2011 |
| - Ecluse de la darse 1 | du lundi 19 septembre | au | Jeudi 22 septembre 2011 |
| - Ecluse de Furnes | du lundi 3 Octobre | au | jeudi 6 Octobre 2011 |

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA CNBA LE 25 MARS 2011

La CNBA a convoqué son conseil d'administration pour le 25 mars avec à l'ordre du jour l'examen de différentes formes d'aide sociales, une information sur les indemnités de fonction des administrateurs, une information sur les modifications des zones de navigation et ses conséquences en terme de prescriptions techniques et un projet de création d'un organisme interprofessionnel qui n'est pas défini dans l'ordre du jour.

Le point le plus important concerne l'examen des propositions de modification du statut de la Chambre : après un quart de siècle d'existence, la CNBA a besoin d'un bon Lifting qui tienne compte des expériences acquises, des insuffisances, des évolutions administratives et techniques...

Au dernier Bureau qui s'est tenu le 3 Mars pour préparer ce Conseil d'Administration, Daniel Claeys a présenté au nom des administrateurs de la Glissoire différentes propositions de modifications des statuts.

La Glissoire demande que la chambre publie, après ce CA, les propositions de modifications retenues par la pour qu'elles soient soumises à l'analyse des bateliers et que ces derniers puissent apporter leurs avis et propositions.

Capalamont ne manquera pas de transmettre tous les éléments d'appréciation en sa possession pour participer, à l'échelle de ses faibles moyens, à la mise en place d'un débat dans lequel chacun aura la parole. N'hésitez pas à m'envoyer vos idées et questions...n'oublions pas que la Chambre est notre outil commun et qu'il nous appartient à tous de l'affûter chaque jour pour le rendre plus performant.

Refonte des contrats types

La dernière réunion du 20 février s'est soldée par la démission du Président qui n'a pas apprécié que les représentants des bateliers dénoncent l'orientation marquée par les refus successifs de ne jamais accepter la moindre avancée pour les bateliers (surestaries, délais de route, délais de planche...) Une réunion annoncée pour le 24 Mars n'est à ce jour pas confirmée.